



Saison 25
du 17 mai 2024
au 31 octobre 2024

Contrat d'engagement : Oeufs

Informations générales:

Le présent contrat s'étend du 17 mai 2024 au 31 octobre 2024.

Les distributions auront lieu chaque vendredi de 17h30 à 19h, au Patronage Laïque Guérin, 1 rue Alexandre RIBOT à Brest **sauf** :

- **Pas de distributions** les vendredis 09 et 16 août 2024.

Un abonnement complet comprend donc 23 quantités dont 11 en semaine A et 12 en semaine B. Le contrat ne peut comprendre que 6 oeufs par adhésion. Cela permet à plus de personnes d'en bénéficier tout en tenant compte des aléas liés à la production (stress des poules, météo, etc).

L'engagement peut démarrer en cours de saison mais doit se terminer à la fin de la saison.

Producteur-riche : Sophie Croguennec Adresse : Pen ar creac'h – 29 260 PLOUIDER Tél. :06 95 26 91 25 Mail : penarcreach29260@gmail.com

je m'engage à :

- respecter la charte et le règlement intérieur de l'AMAP Guérin,
- fournir les produits prépayés de ce contrat à chaque distribution,
- encaisser les chèques la première semaine du mois indiqué au dos du chèque, le premier chèque étant encaissé en début du mois suivant la date d'engagement, puis chaque début de mois.

Adhérent-e Nom : Prénom :

Tel. : Mail :

à jour de ma cotisation à l'AMAP Guérin, je m'engage à :

- respecter la charte et le règlement intérieur de l'AMAP Guérin,
- **effectuer au moins une permanence pendant la saison**,
- prépayer les produits de ce contrat avant la date de début d'engagement.

Les chèques doivent être libellés à l'ordre de **EARL PEN AR CREACH** et le mois d'encaissement précisé au dos du chèque.

Le paiement est autorisé en 2 mensualités maximum : le premier chèque est encaissé en début de mois suivant la date d'engagement puis chaque début de mois.

Date de début d'engagement : .. / .. / 24

Produits	Prix unitaire	Nombre en se maine A	Nombre en se maine B	Quantité *	Montant
Boîte de 6 oeufs	2,30€				€

*Variable selon la date de début d'engagement.

Total dû : €

Le .. / .. / 2023, règlement en .. chèque (s) de €
et .. chèque de €.

(pour un encaissement plus clair, préférer des montants ronds : 2 chèques de 70 € et 1 chèque de 80 € au lieu de 3 chèques de 73,33 €...)

L'adhérent-e

Le-a producteur-riche

Pour l'AMAP Guérin